



VIGI Grandes Cultures 81 # 4 14 octobre 2022

Semis de céréales : ne vous précipitez pas !

Des bruits de campagne font échos de 1ers semis en zone de plaine ☹️.
Attention, nous ne sommes pas dans les Hauts de France ☺️.
Certes les implantations 2021 ont été très délicates mais gardez en tête le pluriannuel : hiver plus doux et accidents réguliers (JNO, gel sur épis, salissement, maladies, verse).
De plus, les conditions et prévisions météo sont très clémentes !
Nous vous conseillons de ne pas débuter vos semis avant le **20 octobre** sur les parcelles les plus délicates en finissant par les blés durs.
Le tableau ci-dessous (source Arvalis) vous aidera à décider selon vos variétés.

		PRÉCOCITÉ À MONTAISON →				
		Assez Tardive 2	1/2 Précoce 3	Précoce 4	Très Précoce 5	Ultra Précoce 6
← PRÉCOCITÉ À ÉPIAISON	1/2 Précoce 6.5	(KWS Forticum)	LG Absalon (LG Arlety) Nemo Pijier RGT Venezia Rubisko	(RGT Pacteo) (SU Mousqueton) SY Admiration	Cellule Hansel	Dès le 25/10
	Précoce 7	Arkeos Complice LG Astrolabe (RGT Tweeteo)	Apache Hystar (H) illico KWS Ultim LG Armstrong (RGT Cesario) Unik	(Ampleur) Ascott (Balzac) Calumet (Celebrity) Hyligo (H) (KWS Consortium) (KWS Parfum) (LG Abilene) Oregrain (Pictavum) Providence RGT Letsgo (SU Hycardi) (SU Marmiton) Tenor	Arcachon Descartes RGT Vivendo Solindo CS	Pas avant déb. Nov.
	Très précoce 7.5		Pibrac	Forcali KWS Criterium Rebelde Solehio Talendor	Agenor Bologna Giambologna Grekau (LG Acadie) Metropolis Rebelde Sollario Tiepolo	Filon Prestance
	Ultra Précoce 8			RGT Montecarlo	Axum Galibier Izalco CS	Obiwan Teorema

Tableau : précocité montaison et épiaison des principales variétés de blé tendre associé aux dates de semis adaptées

Attention aux PMG : petit grain = risque de surdensité

Suites aux conditions très sèches en fin de cycle 2022, les céréales à pailles, et particulièrement les blés tendres, ont de très petits grains. Vigilance donc pour les densités de semis cette année, prenez le temps de calculer vos PMG :

Dose de semis (kg/ha) = (Nbre grains/m² x PMG en g) / 100

Pour une densité de semis de 280 grains/m², cela correspond à 126 kg/ha pour un PMG habituel de 45g, mais seulement 84 kg/ha pour un PMG de 30g !

Précisons que les facultés germinatives effectuées récemment sont très bonnes, même sur les petits PMG. Seule la vigueur peut éventuellement être impactée (moins de réserve) donc vigilance sur les profondeurs de semis 22.



ECO'INTRANTS : Azote

Penser à semer une bande double densité !



Pour piloter le premier apport d'azote, la bande double densité est un **indicateur simple et fiable**.

Principe : Doubler la densité de semis sur une bande de 20 à 30 m de long sur une ou deux largeurs de semoir, en travers ou en diagonale.

Observations : A partir de fin janvier, 1 à 2 fois/semaine.

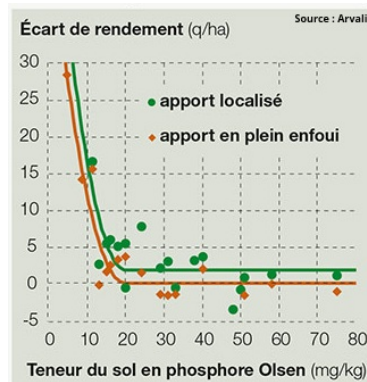
La décoloration jaune de la bande traduira une carence plus précoce que sur le reste de la parcelle et permet de déclencher le 1er apport sans aucun préjudice pour le rendement.

ECO'INTRANTS : Phosphore

Avantage à la localisation

Le phosphore est très peu mobile et disponible dans les sols mais pourtant nécessaire pour une bonne croissance racinaire. La **localisation du phosphore en mélangeant l'engrais avec la semence** est un moyen de favoriser l'assimilation par les plantules. Cette technique permet une meilleure valorisation de l'engrais et un léger gain de rendement (+2,7q/ha, cf graphique ci-contre) à dose identique par rapport à un apport en plein enfouï.

L'intérêt ou non d'apporter un engrais de fond se pilote grâce aux analyses de sols. Néanmoins, si des impasses sont à piloter, **privilégier les apports sur les espèces exigeantes en P** (colza +++, blé dur / maïs fourrage / protéagineux / orge / blé de blé ++).



BON DIAGNOSTIC CARBONE

Profitez de l'opportunité de bénéficier du *Bon diagnostic carbone* dans le cadre du Plan de relance.

Dispositif ouvert à toutes les exploitations du département avec une prise en charge du coût à 90 % par l'état.



Plus
d'informations en
cliquant ici !

BSV : devenez observateur COLZA !



La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéressent ?

Intégrez le réseau BSV sud-ouest et devenez observateur colza !

Plus les observations sont nombreuses, plus l'analyse de risque est significative !

N'hésitez plus, c'est formateur ; demandez plus d'informations à vos animateurs filières Terres Inovia : bsv.tisudouest@terresinovia.fr



AGENDA

FORMATIONS :

Reconnaissance des adventices en grandes cultures

Mardi 22 novembre à Albi ou Lavaur

Contact Ghislain Perdrieux
Plus d'infos et inscription [ici](#).

Concevoir un système de cultures économe en intrants

Mardi 29 novembre à Albi

Contact Maëva Colombet
Plus d'infos et inscription [ici](#).

Favoriser le dialogue sociétal : Mieux communiquer sur ses pratiques

Jeudi 2 décembre à Castres

Contact Marie-Pierre Miquel
Plus d'infos et inscription [ici](#).



BSV n°3 du 13 octobre 2022

[Je consulte le dernier BSV](#)

Nos actions sont réalisées avec la contribution financière de :



Action cofinancée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et la Région Occitanie. L'Europe investit dans les zones rurales

Vos conseillers Grandes Cultures à votre écoute :

**Ghislain
PERDRIEUX**
06 69 18 30 04
Lavaur

**Marie-Pierre
MIQUEL**
06 99 21 43 21
Castres

**Camille
BOURGOIS**
06 69 46 62 53
Albi

**Maëva
COLOMBET**
06 69 45 08 56
Albi



Chambre d'Agriculture du Tarn
Service Agronomie Productions

96 rue des agriculteurs CS 53270
81011 ALBI CEDEX 9
<https://tarn.chambre-agriculture.fr>

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez nos actualités car vous avez souscrit à un de nos services.
Pour une bonne réception, ajoutez notre adresse mail à votre carnet d'adresses :
grandescultures@tarn.chambagri.fr

Conformément au règlement n°2016/679, dit Règlement général pour la protection des données (RGPD), vous retrouverez toutes les informations sur vos droits et notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet à l'adresse suivante
<https://tarn.chambre-agriculture.fr/pratique/donnees-personnelles-ca81/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur des prestations, formations et actualités réglementaires, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur :
[Se désinscrire](#)



© 2020 Chambre d'Agriculture du Tarn